

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 743 473

②1 N° d'enregistrement national : **96 00629**

⑤1 Int Cl⁸ : A 41 D 31/00, A 41 D 13/00

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 16.01.96.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la demande : 18.07.97 Bulletin 97/29.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Ce dernier n'a pas été établi à la date de publication de la demande.*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : STERI FLASH SARL SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE — FR.

⑦2 Inventeur(s) : BOSLE JEAN PIERRE.

⑦3 Titulaire(s) :

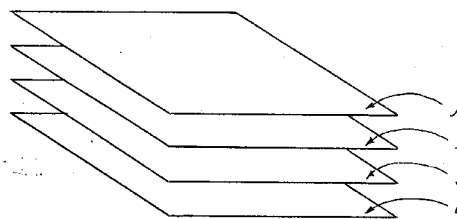
⑦4 Mandataire :

⑤4 ASSEMBLAGE TEXTILE POUR LE TRAITEMENT ET LA PREVENTION DU FROID.

⑤7 L'invention concerne une protection pour les personnes exposées aux variations de températures caractérisée par un assemblage de matières textiles ayant des facultés techniques d'isolation, de protection du froid, de récupération et de restitution de la chaleur.

Il est constitué d'une couche supérieure plastifiée (1) étanche à tous liquides, d'une feuille aluminisée (2) assurant une parfaite isolation thermique, d'une épaisseur de ouate (3) pour récupérer la chaleur et d'un tissu déperlant type microfibre (4) pour assurer le parfait échange thermique avec l'utilisateur.

L'assemblage selon l'invention est particulièrement destiné à la protection des personnes exposées aux variations de température.



FR 2 743 473 - A1



**ASSEMBLAGE TEXTILE POUR LE TRAITEMENT
ET LA PREVENTION DU FROID**

La présente invention concerne l'assemblage de textile pour le traitement et la prévention du froid ou des chutes de température corporelles en tous milieux (hospitalier, alimentaire ou frigorifique etc...).

Le problème posé repose sur l'impossibilité de faire face au froid et à la chute de température de façon efficace et durable.

10 Jusqu'à ce jour, ce problème avait été traité par l'intermédiaire de procédés relativement archaïques et ne garantissant pas de résultats concluants, d'autant plus que ce problème se voyait traité sous une forme palliative et non préventive.

15 Ainsi dans le domaine hospitalier un patient ayant froid est : soit recouvert de plusieurs couvertures non conformes aux conditions d'hygiène exigées, soit recouvert de draps préchauffés dans des étuves, qu'il faut très souvent changer, leur maintien de la température étant très limité dans le
20 temps.

De même après une intervention on utilise en salle de réveil des couvertures de survie pour isoler le patient de la température ambiante, mais rien ne permet de récupérer la chaleur dégagée par le corps.

25 Ces constatations nous incitent donc à créer un produit, prenant diverses formes et permettant de lutter contre l'agression du froid :

- sous la forme préventive (pour éviter la chute de température du corps)

30 - sous la forme palliative (afin que la température remonte dans un délai plus rapide)

Le concept ici présenté, appelé **ETNA** est un concept global reposant sur la prévention et le traitement du froid par un procédé d'isolation, récupération de la chaleur corporelle
35 et de sa retransmission à l'utilisateur.

Il se concrétise par un assemblage de matières (ou tissus) dont les caractéristiques techniques sont suffisamment performantes pour répondre aux problèmes des personnes en situation d'exposition au froid (milieu hospitalier, alimentaire ou frigorifique etc...).

Techniquement, ce procédé est composé de différents éléments :

- une couche plastifiée (isolation étanche aux liquides et à l'air)
- 10 - une pellicule aluminisée (barrière à l'agression du froid)
- une ouate silicone (pour conserver la chaleur)
- un tissu déperlant microfibre (échange thermique parfait avec l'utilisateur)

15 Le produit peut se décliner sous différentes formes et s'adapter ainsi à différentes parties du corps des personnes exposées au froid.

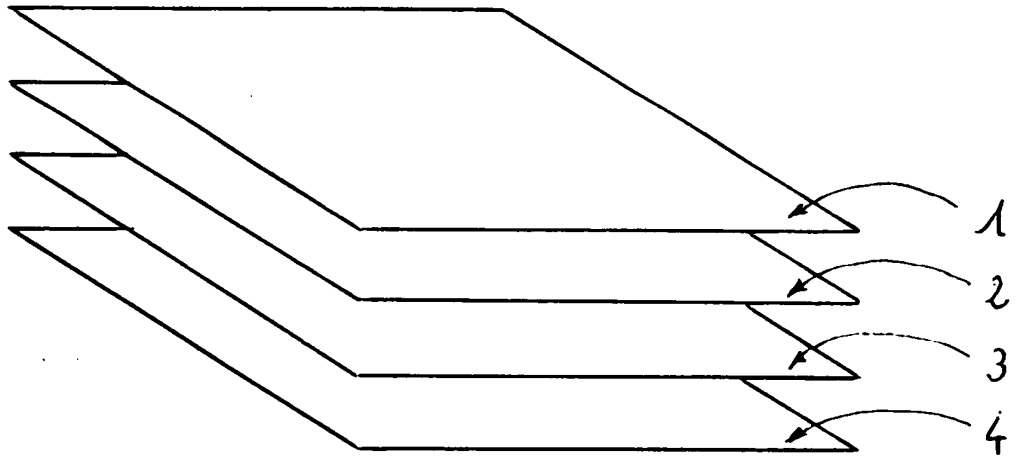
Ainsi on peut observer :

- des couvertures,
- 20 - des jambières,
- des gilets,
- des protections cervicales,
- des brassières,
- toutes formes réalisables à partir de l'assemblage
- 25 de matières ou tissus.

REVENDEICATIONS

1) Assemblage pour la protection des personnes
exposées aux variations de températures, constitué de
5 matières textile ayant des facultés techniques d'isolation et
de protection du froid, de récupération et de retransmission de
la chaleur caractérisé en ce qu'il est composé d'une couche
supérieure plastifiée (1) et totalement étanche aux liquides,
d'une couche aluminisée (2) assurant une parfaite isolation
10 thermique, d'une couche en ouate (3) assurant une parfaite
récupération de la chaleur, d'une couche en tissu déperlant
type micro fibre (4) assurant un parfait échange thermique avec
l'utilisateur.

FIG 1



CONCEPT ETNA